
ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE



Forte de son engagement dans une démarche partenariale, la Ville de Paris incite les concepteurs et organisateurs d'événements se tenant sur le territoire parisien à suivre les recommandations de la [Charte des évènements écoresponsables](#), destinée à développer des pratiques au moindre impact sur l'environnement et le climat.

Avec cette Charte, la municipalité souhaite que l'écoconception soit privilégiée dans le plus grand nombre possible de domaines. Elle incite également les acteurs de cette démarche à développer une communication écoresponsable pour sensibiliser le public aux enjeux écologiques.

Destiné aux concepteurs et organisateurs d'évènements, ce document, en lien avec la Charte, présente des **exemples de solutions concrètes** pour entreprendre une démarche globale d'écoconception.

Ce panorama se décompose en deux parties :

- 1- Eco-concevoir les évènements
- 2- Eco-communiquer et sensibiliser le public.

Les initiatives à mettre en œuvre s'articulent autour de 8 domaines :

- Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises
- Économiser les ressources énergétiques et en eau
- Privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables
- Privilégier une restauration durable
- Réduire, trier et revaloriser les déchets
- Mettre en place un mode de communication adapté et écoresponsable autour de la manifestation pour le public
- Solliciter des acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que des petites entreprises locales
- Informer et sensibiliser les prestataires et les fournisseurs aux exigences de l'organisation d'un événement écoresponsable.

Les concepteurs et organisateurs peuvent ainsi choisir de mettre en œuvre un ensemble cohérent de recommandations approprié à leurs évènements (selon le thème, la localisation, la surface, le nombre de participants...).

Des encarts « Le savez-vous ? » et des liens vers le site de Paris.fr permettent d'approfondir les sujets abordés.

L'annexe de ce document s'adresse aux concepteurs et organisateurs qui désirent aller plus loin dans leur démarche, ou bien, qui recherchent des produits et des services respectueux de l'environnement. A caractère purement informatif, cette annexe non exhaustive vise à élargir les connaissances des lecteurs sur la diversité des pratiques et des acteurs dans le domaine de l'évènementiel.

Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises

En réduisant le trafic routier et en choisissant de privilégier des solutions de transport alternatives, peu émettrices de gaz à effet de serre et de particules, les organisateurs se conforment ainsi aux actions adoptées par la Ville de Paris contre la pollution de l'air. Il améliore aussi l'environnement sonore de l'événement et le confort des riverains. Pour plus d'informations sur les actions de la Mairie de Paris : « [Plan de lutte contre la pollution atmosphérique liée au trafic routier](#) » et le [Plan de prévention du bruit](#).

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Localiser l'événement dans une zone facilement accessible, reliée aux transports en commun, aux stations Vélib', BéliB' et Autolib'.

LE SAVIEZ-VOUS

Lors de l'organisation d'un événement, le transport des personnes est l'activité qui impacte le plus l'environnement (environ 35% des émissions de gaz à effet de serre de l'événement).

Prendre le bus plutôt que la voiture permet de diviser par 3 les émissions de gaz à effet de serre d'un déplacement.

- Se renseigner sur les éventuelles particularités du site à respecter (contraintes sonores, accès fragiles à éviter ou baliser...).

LE SAVIEZ-VOUS

- Un événement ne doit pas provoquer de nuisances sonores qualifiées par une émergence excessive aux domiciles des riverains, sur la base des articles du Code de la santé publique relative aux bruits de voisinage.

- L'article 5 de l'arrêté préfectoral n°01-16855 réglementant les activités bruyantes à Paris stipule qu'une étude d'impact acoustique doit être déposée à la Préfecture de Police lorsque la manifestation est installée pour plusieurs jours. Le niveau sonore des installations de sonorisation ne doit pas dépasser 81 dB(A) mesurés à 10 mètres.

- S'assurer de la protection des espaces naturels (arbres, prairies) pour la gestion et lors du choix d'implantation d'un site, notamment lors du montage et démontage des structures temporaires, du passage des engins.

- Élaborer un Plan de mobilité pour le public, les organisateurs et les VIP.

- Prévoir des parkings à vélos pour l'évènement.

- Signaler les parkings autour de l'événement et leurs liaisons aux transports en commun.

- Privilégier les véhicules hybrides, électriques ou vélos pour les montages de la manifestation, les coursiers et les véhicules VIP.

- Réduire les tournées des fournisseurs/prestataires : adopter les dispositions de la Charte de logistique durable de Paris.

LE SAVIEZ-VOUS

À l'initiative de la Ville de Paris, 90 acteurs du secteur des transports de marchandises ont signé la [Charte de logistique urbaine durable](#).



- Proposer aux intervenants ou participants des lieux d'hébergement à proximité et éco-labellisés.
- Louer le « gros » matériel (sono, scène), à des structures locales pour limiter le transport.
- Limiter les décibels afin de réduire la consommation des appareils.
- Calibrer les vidéoprojecteurs en fonction de la salle et du nombre de participants.

Économiser les ressources énergétiques et en eau

La nécessaire transition énergétique exige de revoir les habitudes de consommation, d'innover en termes de dispositifs et de se tourner vers de nouveaux modes de consommation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Paris et ses partenaires déploient les actions du [Plan Climat Énergie](#) depuis 2007. Les objectifs pour le territoire, reconduits en 2012, visent à réduire d'ici 2020 de 25% les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques, ainsi que d'augmenter de 25% la part des énergies renouvelables.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Exploiter au maximum la lumière naturelle. Utiliser des lampes solaires (signal lumineux, chemin d'accès,...) ou des dispositifs d'éclairage LED / lampes basse consommation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une LED consomme 7 à 12 fois moins d'électricité qu'une lampe à incandescence.

- Privilégier des modes de chauffage les plus performants.
- Si l'événement se déroule en extérieur, éviter les systèmes de chauffage d'extérieur type terrasse (distribuer des couvertures...), les excès d'éclairage, et les feux d'artifice.
- Si l'événement est réalisé en intérieur, sélectionner un bâtiment qui respecte les normes HQE® ou BBC et/ou est équipé en énergie renouvelable....
- Demander à être raccordé au réseau électrique pour éviter l'utilisation d'un groupe électrogène (dans le cas d'événements de plusieurs jours).
- Installer des robinets d'eau à arrêt automatique rapide.

Privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables

L'utilisation quotidienne de matériaux non recyclables entraîne une pollution majeure qui peut être fortement réduite par des moyens simples.

SAVIEZ-VOUS ?

La Mairie de Paris et les acteurs du territoire (collectivités territoriales, professionnels et institutionnels) ont réalisé le [Livre blanc de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris](#). Il rassemble un ensemble de propositions qui seront déployées progressivement.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Recourir à des installations dé-constructibles (et non des installations démolissables).
- Utiliser des matériels éco-conçus, entièrement réutilisables, ou comprenant des éléments recyclables (jonc de mer, sisal...), facilement stockables.
- Récupérer des mobiliers et éléments de scénographie par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées.
- Louer sur place les décors, les mobiliers ou les plantes.
- Pour le bois, choisir du bois local et/ou labellisé FSC ou PEFC.
- Utiliser des peintures éco-labellisées.

POUR ALLER PLUS LOIN

La Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Événement a conçu une [matériauthèque](#) qui liste les produits de bases éco-conçus, utiles à la conception d'un stand ou d'un événement. (Une partie des informations est réservée aux membres.)

Il est également possible de s'approvisionner en partie auprès d'une ressourcerie / recyclerie qui propose du matériel d'occasion en bon état. Liste des [recycleries](#) à Paris.

- Installer des toilettes sèches ou toilettes hybrides en lieu et place des toilettes chimiques, selon la taille de l'événement.

Privilégier une restauration durable

Les enjeux liés à la restauration durable concernent différents domaines : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'alimentation saine avec des produits de proximité et de saison, la réduction des déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 33% des repas servis dans la restauration collective parisienne (crèches, cantines des écoles et des collèges, restaurants du personnel...) répondent aux critères de l'alimentation durable. La Mairie de Paris a renouvelé son [Plan d'alimentation durable](#) pour la période 2015-2020 avec des objectifs encore plus ambitieux.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Limiter la part de viande dans l'alimentation proposée et utiliser le [simulateur carbone des menus](#) pour choisir un menu peu émetteur de gaz à effet de serre.



LE SAVIEZ-VOUS ?

[Le simulateur carbone des menus](#) est un outil interactif mis à disposition par la Mairie de Paris permettant de calculer les émissions de gaz à effet de serre générées par la confection d'un repas. Il prend en compte toute la vie des aliments de la production agricole à l'élimination des déchets. Il permet de comparer plusieurs menus entre eux et de choisir celui qui est le plus respectueux de la planète.

- Proposer des aliments issus de modes de production respectueux de l'environnement, de proximité et de saison, ou issus du commerce équitable.
- Recourir à des traiteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire, ou des secteurs adaptés et protégés.
- Procurer des portions raisonnables pour éviter les pertes.
- Limiter les bouteilles d'eau en plastique en proposant de l'eau potable en carafes/verres/gourdes réutilisables.
- Installer des économiseurs d'eau.
- Proposer uniquement des verres/écocupes consignés.
- Utiliser de la vaisselle durable consignée ou en matière biodégradable.
- Redistribuer les produits comestibles restants (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations.
- Installer des composteurs pour les déchets organiques.
- Utiliser pour le rejet des eaux usées un séparateur à graisse correctement dimensionné et entretenu régulièrement.

Réduire, Trier et revaloriser les déchets

La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible. Cependant, les événements sont générateurs de déchets qu'il convient de trier et revaloriser le mieux possible.

SAVIEZ-VOUS ?

La Mairie de Paris mène depuis 2007 des actions pour inciter les Parisiens à réduire leur quantité de déchets et de mieux trier. Pour atteindre des objectifs encore plus ambitieux, la collectivité s'est dotée d'[une stratégie zéro déchet](#) pour l'ensemble de la capitale.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Étudier un partenariat entre les organisateurs et des associations pour récupérer les invendus ou les matériaux ou objets réutilisables, notamment textiles, équipements électriques et électroniques....
- Trier et revaloriser les déchets sur site avec des collecteurs adaptés (notamment, le compostage des déchets organiques), et inciter le public à participer à cette tâche.

- Supprimer les sacs plastiques à usage unique pour privilégier des sacs biodégradables ou réutilisables respectant la norme NF EN 13432.
- Installer des cendriers (et assurer leur vidage régulier) et des poubelles en nombre suffisant.
- Demander des chèques de garantie qui seront restitués aux partenaires de l'évènement après vérification de la mise en propreté des lieux (stands, villages...).
- Interdire les lancers de ballons gonflables en plastique dans le ciel.

PARTIE II ECO-COMMUNIQUER ET SENSIBILISER LE PUBLIC

Mettre en place une communication écoresponsable

La communication est essentielle pour faire connaître l'évènement et assurer sa pleine réussite. Elle peut être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Dématérialiser la communication au maximum : via internet, SMS pour envoyer plans, newsletters, informations, billetterie en ligne, billets dématérialisés pour téléphones portables.
- Utiliser une communication papier limitée, ciblée et écoresponsable : papier recyclé ou éco-labellisé, recto verso, pas d'aplat consommateur d'encre, encres végétales, etc.
- Intégrer un volet environnement dans la conception du merchandising avec des labels écoresponsables figurant sur les produits, ex : norme ISO 14001, label « Imprim'vert pour les encres végétales.
- Préférer pour la vente ou la distribution des produits/goodies utiles, réutilisables et non jetables.
- Utiliser une signalétique éco-conçue et re-valorisable.
- Ne pas distribuer de tracts et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades.
- Élaborer une Charte de conduite éco-citoyenne pour le public se déplaçant sur l'évènement.
- Prévoir des points d'information sur l'environnement à des points stratégiques sur le site de l'évènement.

Sensibiliser aux enjeux du développement durable

Pour s'assurer de la bonne adoption des engagements de cette Charte et de la valorisation des efforts entrepris, la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes est essentielle.

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Communiquer sur la politique de développement durable mise en place par l'organisateur et l'intégration d'un volet Environnement sur son site Internet.



- Informer et sensibiliser les bénévoles, les salariés, les entreprises sous-traitantes et le public aux enjeux du développement durable et à la démarche éco-responsable de l'événement.
- Proposer des expositions thématiques et des ateliers pédagogiques.

Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement

Le bilan environnemental de l'événement devra être établi, afin d'identifier les postes d'émission susceptibles d'être réduits et de proposer, pour les événements les plus importants, des mesures de compensation (arbres à planter, murs et terrasses à végétaliser, équipements à énergie renouvelable...).

Exemples d'actions à mettre en œuvre :

- Pour les grands événements, faire mesurer le bilan carbone de l'événement par un organisme indépendant et certifié puis communiquer son résultat au public.
- Si l'événement est récurrent, afficher un historique des bilans carbone pour valoriser la progression de la démarche écoresponsable.
- Pour les petits événements, produire un bilan environnemental (sur le modèle du questionnaire joint à l'autorisation d'occupation du domaine public de l'évènement).

ANNEXE



Guides

- *Guide du collectif Eco-événement*

Série de fiche-métiers pour éco-concevoir un événement ou une manifestation. [Ce guide](#) a été réalisé par le collectif éco-événement qui réunit 7 associations de la filière événementielle (ANAE, CSPE, FFME, France Congrès, UNIMEV, Synpase et Traiteurs de France).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le [guide événement & environnement](#) met en avant les meilleures pratiques environnementales des festivals de musique. (cabinet EneRis)

Le [guide de l'éco-production](#) concerne les productions audiovisuelles et cinématographiques respectueuses de l'environnement d'ECOPROD.

[Eco-evenement.org](#) est un site d'informations sur le développement durable destiné à tous les professionnels et futurs acteurs de l'événement. Il regroupe des informations, des documents et les outils existant dans le secteur : guide, outils d'autodiagnostic, normes et labels existants....

Outils

- *Carbon'event : calculer l'impact environnemental de son activité*

Développé en partenariat avec le programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet, [cet outil](#) permet de calculer l'impact carbone des entreprises/associations du spectacle et de l'événement. L'organisme répond à une vingtaine de questions concernant ses consommations d'énergie, ses déplacements ou encore ses déchets pour estimer rapidement l'impact de son activité sur le climat. Elle dispose ensuite de conseils pour réduire ses émissions.

- *ADERE : calculer l'impact environnemental d'un événement*

ADERE est [un outil d'autodiagnostic environnemental](#) pour les responsables d'événements qui permet :

- d'évaluer l'organisation d'un événement au regard des enjeux environnementaux via une série de questions sur 6 thématiques : alimentation, sensibilisation, transports, hébergement, lieux techniques et décoration et communication.
- d'améliorer les pratiques grâce aux conseils proposés.
- de conserver les résultats et de le partager avec les partenaires.

Des plateformes sur le web pour trouver les professionnels

<http://acteursduparisdurable.fr/>

Ce dispositif de la Ville de Paris vise à donner de la visibilité aux actions portées par tous les acteurs du territoire. Certains inscrits travaillent dans le domaine de l'événementiel.

[Événements 3.0](#)

C'est le portail web sur l'événementiel et le développement durable. Il a plusieurs fonctionnalités : un moteur de recherche riche en prestataires événementiels éco-responsables (traiteurs, loueurs de mobilier, lieux de réception,...), une rubrique regroupant les actualités du marché événementiel éco-responsable (nouveau produit, interview, bonnes pratiques,...) et un réseau d'acteurs engagés.

[Eco-activités en Île-de-France](#)

[Annuaire](#) des produits et services disponibles dans les éco-industries franciliennes.

[Eco-entreprises en France](#)

Conseils et informations aux [éco-entreprises](#) et annuaire des éco-entreprises en France.

